

MAIRIE
DE
LONS-LE-SAUNIER

CHEF LIEU DU DÉPARTEMENT

DU JURA



JG

Arrêté P 2023-007

Objet :

Délégation de fonctions à Mme
MAILLARD Marie-Pierre



Le Maire de la Ville de Lons-le-Saunier

- VU

Les articles L. 2122-18 et 2122-20 du Code Général des Collectivités Territoriales qui confèrent au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions sous sa surveillance et sa responsabilité,

- VU

La séance du Conseil Municipal en date du 04/07/2020 au cours de laquelle il a été procédé à l'installation de Mme MAILLARD Marie-Pierre, Conseillère Municipale,

- CONSIDERANT

La nécessité de nommer un(e) remplaçant(e) à Mme COLIN Valentine pour la délégation de fonctions relevant du Dialogue Social et de l'égalité Femme / Homme,

ARRÊTE :

Article 1 Il est donné délégation de fonctions à Mme MAILLARD Marie-Pierre, Conseillère Municipale, pour les affaires relevant de la Parité et de l'égalité Femme / Homme, à compter du 01 mars 2023.

Article 2 M. le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'intéressée et affiché en mairie. Ampliation sera adressée à M. le Comptable Public.

Lons-le-Saunier, le 01 mars 2023

Signature et Paraphe Mme MAILLARD :



Le Maire

Jean-Yves RAVIER



Diffusion :

- Marie-Pierre MAILLARD
- Ressources Humaines
- Trésorerie
- CCAS
- Direction Générale